

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINES DIJONNAISE**  
**DU 12 JUILLET 2012 A 18 HEURES 30**

**Membres présents :**

Mmes BONNET, GAGNARD, BLIGNY, GOTTE, BREDILLET E., BIGEARD C, FUSIER, ANDREOLETTI, ROUSSELET (CHAIX), BOUCHET, LANTERNE, JACQUES, DUPUIS, POIVRE, Mrs TREMOULET, TURPIN, MATHEY, BRIE, JEANROCH, FORESTIER, GUYOT, BEAULAT, HUGUENOT, PICHON, DELEPAU, ROLLIN, CROUZIER, SAUVAIN D., KOSAK, NEVERS (BRIGATTI), BERNARD, MATHE, BERCCQ, DANCOURT, JEANNERET, BRUN, MUGNERET, PITOIS (CHETTA), BAUDRON, RUINET, MAILLOTTE, COLSON, SUTY, PARMENTIER, NOUVIER (BELIN), MARTEAU, EMAROT, SAUVAIN, PAUTET, JOLIET, BESANCON, AUBERTIN, JOUFFROY, LEMAIRE, BRUNO, DUBOIS, MARGUIER.

**Représentés :**

Mr LEBLANC représenté par Mr FORESTIER – Mr PITOIS représenté par Mr GUYOT,  
Mme MAHIEU représentée par Mme BLIGNY – Mr FREI représenté par Mr ROLLIN,  
Mr DULIEU représenté par Mme BOUCHET – Mr IMARD représenté par Mme GOTTE,  
Mr BEURET représenté par Mr BERCCQ – Mr RENAUDOT représenté par Mr MATHE,  
Mr FERREUX représenté par Mme LANTERNE – Mr ESPINOSA représenté par Mr JEANNERET,  
Mr GUIBLAIN représenté par Mr BRUN – Mr KOSCIELINSKI représenté par Mr MUGNERET,  
Mr VERDREAU représenté par Mr PAUTET - Mr PETIT représenté par Mr AUBERTIN.

**Absents/excusés :**

Mmes CHARLOT, MARIE-JOETS, BREDILLET C, CHASTRUSSE, GRANDIOWSKY, Mrs FREREBEAU, DUMONT, FEVRE, PILLOT, ROZAT, LAPIERRE, BIGEARD, AIMEUR, SEGUIN, TABEL, BLANCHARD, PETAZZI, SACCOMANI, LUSTREMAN, BIZE, VUILLEMIN, GUERBER, LAURIOT, BRACHOTTE, PERRICAUDÉ, BERTHIOT, GEVREY, BON.

**Secrétaire de séance :**

Mr Luc JOLIET

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures 30.

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur Luc JOLIET est élu secrétaire de séance.

**AVIS SUR LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2012**

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le projet de compte-rendu de la séance du 14 Juin 2012.

Un délégué rappelle son intervention lors de la séance du 14 juin 2012 : il regrette que les tarifs périscolaires pour la rentrée 2012 présentés à la commission des finances, n'aient pas été préalablement présentés à la commission enfance jeunesse.

Cette remarque étant prise en compte, le compte rendu de la séance du 14 Juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

**CREATION/SUPPRESSION DE POSTES**

Compte tenu du départ à la retraite de trois agents sur l'accueil de Tart le haut, le Président propose l'augmentation du temps de travail de deux adjoints d'animation travaillant actuellement sur cet accueil.

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention accepte :

- la création d'un poste d'adjoint animation de 2<sup>ème</sup> classe à hauteur de 24h hebdomadaires annualisées, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012,
- la création d'un poste d'adjoint animation de 2<sup>ème</sup> classe à hauteur de 17h hebdomadaires annualisées, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012,

- la suppression d'un poste d'adjoint animation de 2<sup>ème</sup> classe à hauteur de 17h30 hebdomadaires annualisées, le CTP ayant émis un avis favorable en date du 18 juin 2012,

- la suppression d'un poste d'adjoint animation de 2<sup>ème</sup> classe à hauteur de 13h hebdomadaires annualisées, le CTP ayant émis un avis favorable en date du 18 juin 2012

### **AMENAGEMENT DES LOCAUX DU RPE SUD A THOREY EN PLAINE**

Dans le cadre de l'aménagement des locaux du RPE Sud, une consultation a été lancée pour les travaux.

La commission des marchés réunie le 5 juillet 2012 propose de retenir les entreprises suivantes :

LOT 1 : gros œuvre – maçonnerie : **DAMIN SAS**

LOT 2 : charpente couverture : **Charpentiers de Bourgogne**

LOT 3 : cloisonnement – isolation – peinture : **JB BAT**

LOT 4 : menuiseries intérieurs et extérieurs : **AMG**

LOT 5 : plomberie – chauffage : **JUSSEY**

LOT 6 : revêtement de sol : **DEL TOSO**

LOT 7 : électricité : **DEMONGEOT**

LOT 8 : ravalement : **BONGLET**

LOT 9 : VRD espaces verts : **ISS**

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention entérine la proposition de la commission des marchés et attribue les lots aux entreprises présentées ci-dessus.

### **MISSION COORDINATION SPS – AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

Dans le cadre des travaux de construction de l'aire d'accueil des gens du voyage, il est nécessaire de prendre un coordinateur SPS.

Après consultation, la commission des marchés propose de retenir l'offre de PROSSECO, offre économiquement la plus avantageuse et la moins disante.

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention entérine la proposition de la commission des marchés et attribue la mission de coordination SPS à PROSSECO.

### **DECISION MODIFICATIVE N°1**

Le Président rappelle le contentieux qui lie la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise avec le bureau d'études IDP Consult, maître d'œuvre pour les travaux de réalisation de la plate forme de la zone de Boulouze.

Suite à un manque de rigueur du maître d'œuvre, la Communauté de Communes a dû s'acquitter d'un montant important d'intérêts moratoires.

Il a été demandé à IDP Consult de prendre en charge les intérêts moratoires payés suite au dysfonctionnement de ses services. Un titre de recette de 9790.80 € a été émis à l'encontre d'IDP Consult.

IDP Consult a présenté une requête auprès du Tribunal Administratif contestant sa responsabilité sur l'origine des intérêts moratoires.

Le Tribunal Administratif a rendu son jugement, il a prononcé une annulation partielle du titre. IDP doit verser à la Communauté de Communes 7092,21 euros et celle-ci est condamnée à verser 1000 euros à la société au titre des frais de justice.

En conséquence, il convient d'annuler le titre de 9790,80 euros et d'effectuer la décision modificative suivante :

673.90.1.1	+10 000 €
6419.421	+10 000 €

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention approuve la décision modificative présentée ci-dessus.

### **ACHAT D'UN MINI BUS 9 PLACES**

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, dans le cadre du service enfance jeunesse, a signé avec la CAF de Côte d'Or un contrat FACEJ - Fonds d'Accompagnement Complémentaire à l'Enfance et à la Jeunesse. Les fonds sont alloués par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

L'objectif de ce fonds est d'apporter un soutien financier à des structures situées sur certains territoires marqués de difficultés (zone rurale...) notamment par la mise en place d'actions permettant d'accroître l'attractivité et la fréquentation des accueils et d'améliorer la gestion des équipements.

Le FACEJ finance à 80 % les investissements.

Il a permis de mettre en place le pôle animation, de financer divers équipements pour les services périscolaire et Relais Petite Enfance : ludothèque mobile, bougeothèque, matériel éveil musical, animation sport (tir à l'arc), matériel « les p'tites abeilles ».

L'acquisition d'un mini bus 9 places a été inscrit dans le contrat FACEJ. Ce véhicule sera affecté au service, il permettra l'acheminement des enfants sur différents sites et le transport du matériel itinérant sur les différents centres.

Après consultation de l'UGAP, nous avons une offre pour un véhicule Renault Trafic Passenger Expression, 9 places.

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention accepte l'acquisition de ce véhicule.

### **LOCATION LOCAL RPE SUD**

Les travaux d'aménagement du RPE Sud à Thorey en Plaine vont débuter prochainement.

Un local, 25 rue principale à Tart le Haut, sera loué durant les travaux et le relais y assurera ses permanences.

Le Conseil Communautaire, par 67 voix pour et 4 abstentions approuve la location de ce local et autorise le Président à signer le bail.

### **ACQUISITION D'UN GARAGE PREFABRIQUE POUR STOCKAGE DE MATERIELS PEDAGOGIQUES**

Le Président explique que le service enfance-jeunesse acquiert de nombreux matériels pédagogiques. Ces matériels doivent être stockés dans des locaux sécurisés afin d'éviter leur dégradation voire leur disparition.

Compte tenu du manque de places dans nos locaux, il serait bon d'acquérir un garage préfabriqué pour stocker ces matériels.

Cette acquisition pourrait être subventionnée à hauteur de 80 % dans le cadre du contrat FACEJ.

Le Conseil Communautaire émet un avis favorable sur le principe de cet achat et charge le responsable du service de recueillir différents devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 10.

Le Secrétaire de Séance,  
Luc JOLIET

Le Président,  
Jean-Louis AUBERTIN